



La doctrine publiciste et le tournant des années soixante-dix

sous la direction scientifique
de Wanda Mastor et Jean-Gabriel Sorbara

18 - 19
NOVEMBRE
2021

MANUFACTURE
DES TABACS

AMPHITHÉÂTRE
GUY ISAAC





JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

13h30 **Accueil**

- Hugues KENFACK, *Professeur, Président de l'Université Toulouse 1 Capitole*
- Philippe Nélidoff, *Professeur, Doyen de la Faculté de droit, Université Toulouse 1 Capitole*
- Hélène Gaudin, *Professeure, Directrice de l'IRDEIC, Université Toulouse 1 Capitole*
- Wanda Mastor et Jean-Gabriel Sorbara, *Professeurs de droit public à l'université Toulouse Capitole*

14h00 **La gloire de nos pères**

Présidence de Stéphane Mouton, professeur de droit public à l'université Toulouse Capitole

**Diffusion du débat entre Léo Hamon et Maurice Duverger
suite aux manifestations étudiantes et à la crise universitaire - 15 mai 1968**

L'influence persistante des écoles de droit administratif sur la doctrine des années 70
par Grégoire Bigot, professeur d'histoire du droit à l'université de Nantes

Les années 70, une rupture épistémologique ?
par Mathieu Carpentier, professeur de droit public à l'université Toulouse Capitole

Les administrativistes ont-ils manqué le tournant ?
par Benoît Plessix, professeur de droit public à l'université Paris 2- Panthéon-Assas

Le temps des controverses : Vedel et Eisenmann
par Michel Troper, professeur émérite de l'université Paris Nanterre

Que reste-t-il des universitaires Résistants dans les années 70 ?
par Patrick Charlot, professeur de droit public à l'université de Bourgogne

**Continuité et ruptures : l'apport de François Furet à l'enseignement du droit
constitutionnel**
par Elisabeth Zoller, professeur émérite de l'université Paris 2-Panthéon-Assas



VENDREDI 19 NOVEMBRE

9h00

Le temps des labos

Présidence de Mathieu Touzeil Divina, professeur de droit public à l'université Toulouse Capitole

L'autonomisation du droit européen,

par Marc Blanquet, professeur de droit public à l'université Toulouse Capitole

L'éclosion du contentieux constitutionnel,

par Xavier Magnon, professeur de droit public à l'université Paul Cézanne

Du droit administratif à la science administrative,

par Jacques Chevallier, professeur émérite de l'université Paris 2 Panthéon-Assas

L'urbanisme universitaire des années soixante-dix,

par Grégory Kalfèche, professeur de droit public à l'université Toulouse Capitole

L'urbanisme : Histoire(s) et expérience(s) de laboratoires

par Frédéric Rolin, professeur de droit public à l'université Paris Sud

14h00

Conversations

Le droit administratif et les débats idéologiques des années soixante-dix

Conversations animées par Pierre Egéa, professeur de droit public à l'université Toulouse- Capitole entre: Jean-Arnaud Mazères, professeur émérite à l'université Toulouse Capitole, Danièle Lochak, professeure émérite de droit public à l'université Paris-Nanterre et Jacques Chevallier, professeur émérite de l'université Paris 2 Panthéon-Assas

L'émancipation du droit européen dans les années soixante-dix

Conversations animées par Hélène Gaudin, professeur de droit public à l'université Toulouse Capitole, entre :

Jean-Paul Jacqué, professeur émérite à l'Université de Strasbourg, Directeur général honoraire au Conseil de l'Union européenne, et Melchior Wathelet, professeur émérite de droit européen aux universités de Louvain-la-Neuve et Lège, ancien ministre, ancien juge et premier avocat général à la Cour de justice de l'Union européenne

La doctrine française des années soixante-dix vue de l'étranger, la doctrine des années soixante-dix à l'étranger

Conversations animées par Aurore Gaillet, professeur de droit public à l'université Toulouse Capitole, membre junior de l'IUF et Nicoletta Perlo, maître de conférences HDR de droit public à l'université Toulouse Capitole entre :

Claus Dieter Classen, professeur de droit public à l'Université de Greifswald et Maurizio Fioravanti, professeur émérite à l'université de Florence

17h00

Conclusion

Par Fabrice Melleray, professeur de droit public à l'Ecole de droit de Sciences po

La doctrine
publiciste
et le tournant
des années
soixante-dix



Présentation Scientifique

Les années soixante-dix sont au carrefour de plusieurs révolutions qui vont propulser certaines approches épistémologiques, méthodologiques, et en ranger d'autres au rayon du classicisme tantôt regretté, tantôt renié.

À cette époque, certains universitaires sont écrasés par la figure de leurs maîtres dont ils ne seront que des superbes variations. D'autres se détournent du passé pour regarder vers la modernité de l'époque et créer, souvent à partir de rien, leur propre champ de recherche. Marquant leur rupture, ils se regroupent et créent les premiers véritables laboratoires juridiques. Ils seront les premiers communautaristes, urbanistes, environnementalistes, politistes et constitutionnalistes au sens normatif du terme. Les administrativistes, quant à eux, s'enrichissent de « science administrative ». Les années soixante-dix sont donc un tournant dans la manière de « voir », d'écrire, d'enseigner les disciplines dites classiques.



Direction scientifique : Wanda Mastor et Jean-Gabriel Sorbara
Institut de Recherche en Droit Européen, international et Comparé (IRDEIC)
Institut Maurice Hauriou (IMH)
Lieu du colloque : Université Toulouse Capitole, Manufacture des Tabacs

UT-CAPITOLE.FR



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
Institut de Recherche en Droit Européen,
International et Comparé

Inscription obligatoire en ligne

PLUS d'INFOS sur IRDEIC.UT-CAPITOLE.FR